

CONFINEMENT ET CHAMP POLITIQUE

Par Philippe Mahoux et Jean Blairon

INTRODUCTION

La pandémie à laquelle nous sommes confrontés bouleverse nos vies individuelles et sociales, transforme les conditions de l'activité humaine, nous confronte à l'incertitude, à la fragilité de nos existences, nous rappelle les limites que la connaissance peut rencontrer.

Elle révèle aussi la responsabilité et l'étendue du pouvoir politique : faire interrompre ou redémarrer un type d'activités, choisir de consacrer ou non des moyens à tel problème, bref agir sur la société.

Si ce rôle et ces responsabilités reviennent en quelque sorte sur le devant de la scène, après des décennies où l'on a prétendu que l'acteur agissant était « les marchés », ce n'est pas sans poser de nombreuses questions sur l'agir politique, ce qu'il est devenu, les transformations qu'il a subies.

Dans *La fabrique des lois*¹, nous avons étudié le fonctionnement de la démocratie représentative en prenant comme matériau l'activité parlementaire, et notamment le travail législatif de **proposition de loi**. Ce faisant, nous pensons avoir identifié et décrit des composantes plus larges, qui concernent l'action et la conduite politiques des sociétés.

Nous voudrions remettre en jeu ces éléments d'analyse pour tenter d'en dégager des clés de compréhension qui permettent aux citoyens et aux groupes de s'interroger sur le pouvoir d'agir dans cette période difficile.

LA LUTTE POLITIQUE EST UNE LUTTE COGNITIVE

Nous avons montré que l'action politique est la résultante d'une lutte de représentations, étant entendu que le terme « représentation » doit être entendu en un double sens, comme l'a théorisé Pierre Bourdieu.

L'activité politique mobilise en effet une *représentation du problème* (par exemple en termes de santé publique : c'est une simple grippe, c'est une épidémie, c'est une pandémie) ; la représentation désigne ici une construction mentale. Dans un deuxième sens, le terme représentation désigne la capacité à mobiliser des groupes qui sont aussi des forces et la légitimité à parler en leur nom, à *faire entendre leur voix par délégation*. En ce sens, les mandataires politiques font se croiser deux sortes d'interprétations : celle d'une réalité ; celle d'une partition (écrite en quelque sorte par la parole des citoyens que l'on entend représenter) ; leur travail comporte dès lors une dimension cognitive très importante : il faut construire, faire circuler, faire adopter des connaissances sur lesquelles l'action politique va pouvoir s'appuyer.

On peut donc décrire l'action politique comme une lutte pour faire triompher l'interprétation d'une réalité qui est émise par des forces sociales, par des producteurs de connaissances², dont le responsable politique se considère comme le porte-parole légitime – cette légitimité étant à construire en permanence.

1 Ph. Mahoux et J. Blairon, *De la fabrique des lois*, Bruxelles, éditions du Centre d'action laïque, coll. Liberté j'écris ton nom, 2019.

2 Leur gamme est très large et comprend autant des experts que des associations d'éducation permanente ou de citoyens, les bureaux d'étude des corps intermédiaires, des fédérations, des think tanks...

On comprend que les deux dimensions agissent l'une sur l'autre : une opinion, lorsqu'elle est majoritaire, peut s'imposer comme conception légitime ; une manière de concevoir un problème peut fédérer tout à coup des forces plus importantes ou moins importantes (par exemple : quel avenir pour la Belgique fédérale ?). Dans la crise que nous traversons, trois éléments nous paraissent saillants en matière de luttes cognitives.

Quel rôle sera attribué à l'État ?

Depuis des décennies de néo-libéralisme dominant, son idéologie a changé la représentation de l'État à plusieurs niveaux : sa puissance d'action, sa légitimité, son apport.

Pour les tenants du néo-libéralisme, l'État doit céder la place aux marchés dont il doit « libérer » l'action ; il y a toujours trop d'État et il coûte toujours trop cher. L'économisme triomphe : ce seraient les acteurs économiques qui permettraient à eux seuls le développement de la société et rien ne devrait entraver leur liberté.

Le développement du bénévolat pendant la pandémie est un bon révélateur de cette question.

Deux formes de bénévolat sont observées : la mobilisation active de personnes pour soutenir des professions qualifiées ; la mobilisation financière pour pallier l'insuffisance des dépenses publiques.

Si on peut se réjouir de cette solidarité, elle ne doit pas jeter un voile d'ignorance sur ce qui l'a rendue nécessaire : le désinvestissement dans l'action publique que plusieurs décennies de néo-libéralisme ont accru d'une manière telle que nous sommes aujourd'hui en danger.

Dire cela n'est pas disqualifier le bénévolat subsidiaire, c'est réfuter qu'il soit considéré comme un appui structurel à des politiques de santé et des politiques sociales, les rendant dépendantes d'un « bon vouloir » jamais garanti (et donc les fragilisant).

On pourrait tenir un raisonnement similaire pour bien d'autres secteurs ou d'autres domaines – qu'il suffise d'évoquer par exemple la coopération au développement.

Précisons qu'un raisonnement de ce type ne disqualifie pas les gestes de solidarité individuels ou collectifs qui sont d'ailleurs présents dans tous les secteurs, comme dans le monde du travail rémunéré lui-même.

Quelle conception des politiques de santé et des politiques sociales plus largement ?

Pour le néo-libéralisme, elles constituent des coûts jugés toujours trop importants, qui sont seulement finançables par la croissance (et donc susceptibles d'ajustement structurel à tout moment).

Or nous voyons aujourd'hui toutes les limites de cette vision : les politiques de santé et plus largement les politiques sociales et culturelles constituent plutôt le socle indispensable qui permet à une activité économique d'exister. Sans santé publique, pas de travail possible ; pas de consommation possible, non plus. Sans les cerveaux et les bras des travailleurs, pas de production fiable. Sans consommation, pas de système de production viable : rappelons que dans notre pays comme dans d'autres, la consommation des ménages « tire » la croissance telle qu'elle est mesurée par l'augmentation du Produit Intérieur Brut (PIB)³. Sans confiance en l'avenir, sans appétence, pas de consommation.

3 Cet article de *L'écho* l'énonce clairement : « Selon une première estimation de la Banque nationale (BNB), le Produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,4% au quatrième trimestre 2019 par rapport au trimestre précédent. La BNB confirme par ailleurs son chiffre de 0,4% de croissance au troisième trimestre 2019, de sorte que sur l'ensemble de l'année, le PIB aurait crû de 1,4%. Ces chiffres sont supérieurs aux attentes et suscitent dès lors un certain nombre de questions. (...) »

Le détail des chiffres montre que la croissance a été surtout alimentée par la consommation des ménages qui a bondi de 0,7% au dernier trimestre. « C'est le résultat de la bonne tenue du marché du travail et de l'augmentation du revenu disponible », explique Philippe Ledent, économiste chez ING. Il rappelle que la consommation des ménages est, à l'instar de la France, un pilier de la croissance en Belgique. » (<https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/economie/la-consommation-des-menages-a-tire-l-economie-belge-en-2019/10204137.html>).

A l'inverse, les chiffres peuvent montrer l'impact négatif du saut d'index sur la croissance.

Rappelons que le Produit Intérieur Brut correspond à la somme des richesses créées pour une année sur un territoire, à l'exclusion de la richesse produite par les agents économiques d'un pays hors de leur territoire d'origine (dont le RNB – Revenu National Brut – rend compte) et surtout à l'exclusion des facteurs de bien-être social de ses habitants, dont les prestations domestiques non rémunérées ou les prestations bénévoles.

Ces interdépendances multiples ne devraient-elles pas nous rappeler que c'est la lutte contre les inégalités qui est la meilleure garantie du développement, comme d'ailleurs de la protection de l'environnement⁴ ?

Une telle lutte entraîne en effet l'adhésion de la population et de ceux qui produisent et elle inspire un modèle de développement moins destructeur.

Nous nous retrouvons en quelque sorte, mutatis mutandis, au cœur du conflit structurant de la période industrielle : sans soin apporté à la force de production (soin qui s'est traduit par l'instauration de congés payés, d'une assurance santé, d'une sécurité sociale...), sans développement du pouvoir d'achat, pas de richesse produite, pas d'action émancipatrice de la société, pas d'augmentation de sa capacité à se transformer, à définir son destin.

La « crise » que nous traversons remet en lumière et réactive deux controverses centrales : qui doit agir (les marchés libérés ou l'État régulateur ?) ; quelle est la priorité à soutenir (le socle sans lequel rien n'est possible compte tenu des interdépendances multiples qui font la société ou l'économie dont tout dépendrait in fine ?). Les choix à poser dans ces controverses mobilisent des représentations, des argumentaires, mais aussi des valeurs, des engagements.

Les luttes cognitives se déroulent dans le champ du pouvoir et en révèlent la structure

Si nous venons de rappeler que la lutte politique est une lutte cognitive et si l'on peut admettre que ces luttes portent sur les manières d'interpréter la réalité auxquelles des groupes de décideurs (les citoyens) peuvent se rallier, on peut se demander dans quelle arène ces luttes se déroulent.

Pierre Bourdieu qualifie cette arène de « champ du pouvoir ».

Sans entrer dans des détails théoriques trop lourds, constatons que dans nos sociétés modernes, les sphères d'activités deviennent de plus en plus différenciées et autonomes. Si les pratiques d'un chaman mêlaient de façon indissociable les dimensions religieuse, sanitaire et culturelle, aujourd'hui ces dimensions se réalisent dans des espaces spécifiques (l'activité politique et la création artistique sont beaucoup moins soumises au pouvoir religieux par exemple) qui tendent à se distinguer les uns des autres. Bourdieu, on le sait, parle de « champs » pour désigner de tels espaces.

Ce qu'il appelle le champ du pouvoir c'est l'espace (« trans-champs ») où les dominants de tous les champs entrent en compétition pour tenter d'imposer leur principe d'interprétation aux autres.

Le principe économiste qui dit « les affaires sont les affaires » (et ne doivent donc s'embarrasser d'aucune autre préoccupation) a conduit certains leaders (dont le Président Trump le premier) à décréter qu'une récession ferait encore plus de morts que le virus. Pour eux, la reprise de l'activité économique doit primer sur toute autre préoccupation et peut se payer de morts pourtant évitables (« on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs »).

La situation actuelle montre bien comment fonctionne cette « arène » : place des experts, place des actionnaires dominants, des lobbies, position dominée des sciences sociales par rapport aux économistes⁵, etc.

Même si la situation actuelle qualifie d'office les acteurs de la santé, on voit que la concurrence fait rage entre les protagonistes de chaque champ et que la conscience de cette lutte interne au champ pour pouvoir participer au champ du pouvoir (pour peser, pour se faire entendre...) est très intégrée par les agents en lutte.

Cette crise nous rappelle en effet qu'une question centrale reste : « qui peut se faire entendre et est effectivement entendu ? » Cesserons-nous désormais de n'entendre que la voix (supposée) des marchés (ou de leurs grands-prêtres), entendrons-nous mieux ceux dont la voix était réduite au silence, était fort peu sollicitée ou peu comprise ?

4 P. Descamps rappelait en janvier 2019 que « Les 10 % de Terriens les plus riches seraient à eux seuls responsables de 45 % des émissions » de gaz à effet de serre. (« La justice sociale, clé de la transition écologique », in *Le Monde diplomatique*, janvier 2019).

5 Comme on l'a vu dans la proposition de chercheurs d'éclairer le politique, à tel point que d'aucuns ont pu évoquer un « retour des sciences sociales ».

LA CONCEPTION DE LA POLITIQUE COMME CHAMP

La politique est évidemment un champ : il s'agit bien d'un univers spécifique, en partie autonome (nous ne vivons plus sous le régime de la monarchie de droit divin, le suffrage n'est plus lié à la naissance, aux revenus, au sexe...), avec ses exigences propres (par exemple pouvoir rallier un nombre suffisant d'électeurs ; respecter la séparation des pouvoirs dans une démocratie...).

Dans *La Fabrique des lois*, nous avons mis en avant certaines évolutions du champ politique ; elles se manifestent clairement aujourd'hui et éclairent certains enjeux de la période que nous vivons.

Le risque de confinement

Tout champ qui a conquis une autonomie relative par rapport à d'autres risque toujours de fonctionner de manière confinée (c'est le cas de le dire), en quelque sorte de « tourner sur lui-même », parfois même en vase clos.

Ce risque peut se traduire par une méconnaissance dommageable de la vie des représentés et par la place trop grande que prennent les enjeux des agents eux-mêmes dans les luttes internes au champ : la lutte pour accéder au pouvoir, la concurrence « pour entrer dans le cercle », être un expert invité, un journaliste proche... Le soutien apporté de l'extérieur au gouvernement par certains partis montre que la logique centrée sur les seuls intérêts internes au champ n'est pas d'office la pente suivie par tous, même si d'autres attitudes vont plutôt dans ce sens-là (par exemple les propositions de rediscuter tout de suite d'une nouvelle majorité fédérale, avancées par une NV-a aux abois par rapport à son poids électoral en baisse).

La montée en puissance des agents du champ médiatique

De plus en plus, les agents médiatiques interviennent « en propre » dans le champ politique, en tant que protagonistes à part entière⁶.

Cette évolution se manifeste notamment par le fait que les débats politiques se font plus souvent et plus volontiers sur les plateaux de télévision que dans les enceintes législatives. La primeur des décisions politiques est réservée aux journalistes plutôt qu'aux agents politiques ; un exemple parmi d'autres : la presse a appris avant les Ministres régionaux de l'action sociale et leurs administrations la ré-ouverture des maisons de repos aux visites, mesure qui relève pourtant directement de leur compétence...

Il s'agit bien d'une dérive.

Un exemple patent est le fait que les médias, surtout télévisés, annoncent (ou prétendent le faire) ce que les politiques ou le Conseil de sécurité ne diront que le lendemain. Alors que la politique peut pêcher par « effet d'annonce » (quand on a dit qu'on allait faire, c'est comme si on l'avait déjà fait et d'ailleurs on ne le fait pas), les médias pratiquent l'annonce de l'annonce : ils nous expliquent doctement quelles devraient être les décisions qui seront prises le lendemain.

Tous les médias tombent dans ce travers, sans voir que ça peut entretenir chez bien des gens le soupçon populiste (« ils sont tous de mèche, ils nous cachent tout »).

La conférence de presse qui a suivi la réunion du Conseil national de sécurité du vendredi 24 avril a passé un seuil en la matière : la réunion de décision a duré beaucoup plus longtemps que prévu (mais n'était-ce pas plutôt bon signe ?) et les décisions prises n'ont pu être communiquées que quelque quatre heures plus tard qu'annoncé – sans doute eût-il mieux valu prévoir la communication le lendemain...

Ce qui a été présenté comme un cafouillage met cependant en lumière la déformation que ce genre de dérive fait subir au champ politique : les journalistes des deux grandes chaînes francophones en concurrence ont ainsi demandé pendant plusieurs heures à des invités de commenter des décisions qui n'avaient pas encore été communiquées si ce n'est pas encore prises, tout en ne se privant pas de les commenter eux-mêmes, en sortant carrément de leur rôle...

⁶ Cf. *De la fabrique des lois*, op. cit., pp. 194 et sq.

On voit clairement la prime donnée à la vitesse et à l'immédiateté : aurions-nous tellement souffert de n'apprendre tout cela que le lendemain, avec de surcroît beaucoup plus de clarté ? Les questions posées sont in fine la propension de l'action politique à se calquer sur l'agenda médiatique ; la concurrence généralisée à laquelle se livrent les médias et qui les conduit à craindre plus que tout de n'être pas « les premiers » à révéler, annoncer, diffuser.

Plus fondamentalement encore, il faut craindre que si la lutte politique est une lutte d'interprétations, les médias ne tendent à s'arroger **le monopole de l'interprétation de l'interprétation**, ce qui les conduit à discuter les choses avant qu'elles n'aient pu être expliquées et à se transformer trop souvent en confesseurs auto-proclamés des agents politiques⁷.

L'individualisation de plus en plus grande du capital politique

Nous avons été amenés à constater une autre évolution du champ politique⁸ : le fait que les ressources qui sont nécessaires pour occuper une fonction politique sont de plus en plus individuelles, au détriment des ressources collectives. Des auteurs français qui ont enquêté sur le métier de parlementaire avaient constaté la même tendance :

« Parallèlement, les sources qui confèrent de l'efficacité dans ce milieu [le champ politique] ont elles aussi évolué. En particulier, ces dernières décennies ont vu s'éroder les formes collectives de ce capital politique – celles qui voyaient le responsable politique tirer son pouvoir de l'entreprise commune de conquête du pouvoir qu'est le parti – au profit de formes plus personnelles. (...) »

Plutôt que de s'appuyer, comme ce fut longtemps le cas, sur le capital collectif du parti, [les élus] semblent investir – au moins en partie – dans la construction d'un profil singulier. »⁹

Cette tendance est aussi une imposition ; l'agent individuel doit désormais nourrir le capital de notoriété du collectif. Ici encore, le traitement médiatique de l'action politique nous aide à comprendre : ce qui est mis en avant – ou discuté – ce sont de plus en plus les mérites individuels : on jauge le charisme ou le manque de présence de la Première Ministre, on sonde la notoriété en baisse de la Ministre fédérale de la santé... C'est « personnellement » – c'est-à-dire en tant que personne que les agents politiques sont jugés et comparés (aux autres comme à eux-mêmes).

Le déséquilibre qui s'installe entre l'exécutif et le législatif au profit du premier.

Nous avons, dans notre recherche sur la manière dont les lois peuvent être « fabriquées » constaté qu'une des menaces que doit affronter la démocratie parlementaire est la place trop grande que peut prendre le pouvoir exécutif¹⁰. Ici encore, la « crise » du Covid-19 est révélatrice : on ne voit que trop qu'on s'habitue vite, dans certains pays, aux pouvoirs spéciaux et que ceux-ci peuvent rapidement glisser vers un abus de pouvoir : le Président Trump n'a-t-il pas menacé de se passer carrément du Congrès ? Viktor Orban n'a-t-il pas profité de cette pandémie pour s'octroyer à durée indéterminée le pouvoir de légiférer par ordonnance ? La crise et l'urgence sont de « bonnes » raisons pour pousser à l'extrême des tendances qui existaient avant cette pandémie ; il nous faudra non seulement veiller à revenir en arrière, mais aussi nous interroger sur les mesures qui auront été prises, en évaluant si les pouvoirs spéciaux étaient vraiment nécessaires pour les prendre : on doit en effet considérer que les pouvoirs spéciaux ont été adoptés à tous les niveaux de pouvoir régionaux, provinciaux, communaux, jusqu'aux conseils de l'aide sociale¹¹.

Au-delà d'une telle évaluation, c'est une réflexion sur les différents déséquilibres dont souffre la démocratie représentative qui nous semble requise.

7 Il peut évidemment y avoir de grands écarts de comportements entre les médias à ce sujet comme à propos d'autres.

8 *Op. cit.*, pp. 201 et sq.

9 J. Boelaert et al., *Métier : député, Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*, Paris, Raisons d'agir, 2017, pp. 108 et 124.

10 Pp. 303 et sq. de *La Fabrique des lois, op. cit.*

11 Voir l'article 4 de cet arrêté du gouvernement wallon : <https://interieur.wallonie.be/sites/default/files/2020-04/Cab.%20rectif%20AGWPS%20R%C3%A9unions%20CPAS.docx.pdf>

La qualité de la connexion avec les citoyens représentés

Enfin, les débats qui ont lieu sur la place des experts (dans les décisions politiques en matière de santé) ne doivent pas occulter la question dont ils ne sont qu'un épiphénomène : la qualité de la connexion des représentants avec les représentés. Nous évoquons par là la connaissance approfondie et la capacité à ressentir la vie de toute la population, et pas seulement des groupes sociaux qui cumulent différentes espèces de ressources (économiques, sociales, culturelles...).

Comment, par exemple, peut-on tenir compte de la vie réelle des gens déjà en difficulté avant le confinement et qui le sont plus encore pendant et le seront davantage encore après ?

Les « task force » qui se multiplient à l'envi révèlent des choix : à qui accorde-t-on de la légitimité ? Dans quelle proportion ? Avec quelle capacité d'influence ?

C'est là évidemment que le fonctionnement du champ politique révèle les victoires et les défaites qui traversent les luttes cognitives dont nous avons parlé.

La capacité de participation effective aux luttes cognitives est un enjeu majeur de la démocratie représentative ; son analyse passerait par des relevés précis concernant ceux qui ont eu ou non la capacité de s'exprimer au moment opportun (il y a des différences significatives en la matière dans la phase « confinement » et la phase « déconfinement », pensons par exemple aux maisons de repos), ceux qui ont été entendus ou pas, ceux dont la parole a été relayée médiatiquement ou ne l'a pas été, ceux dont l'urgence a favorisé la présence ou produit l'absence... Pensons par exemple à ceux qui ont été – ou non – consultés, sur base de leur connaissance de terrain, sur les effets des mesures envisagées et dans quels domaines, etc.

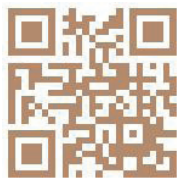
CONCLUSION

La pandémie à laquelle le monde est confronté pose évidemment des problèmes cruciaux de santé publique ; mais elle agit aussi comme un révélateur des tendances qui étaient à l'œuvre avant son déclenchement et il s'agira de voir si nous voulons les renforcer ou les infléchir.

Nous avons ainsi essayé d'identifier trois questions critiques en quelque sorte globales : le rôle qui sera attribué à l'État ; la place et la considération que l'on accordera aux politiques sociales ; le fonctionnement et la composition du champ du pouvoir.

Ensuite, nous avons essayé de montrer que la crise du Covid-19 agissait comme un révélateur ou parfois un amplificateur de certaines évolutions du champ politique en tant que tel : le risque de confinement de l'action politique ; la place de plus en plus grande qu'occupent les agents médiatiques dans la vie politique ; l'individualisation des ressources qui sont nécessaires pour agir politiquement (au détriment des collectifs, comme les partis ou les corps intermédiaires) ; le risque de déséquilibre des pouvoirs au profit de l'exécutif ; enfin, la qualité de connexion avec les représentés.

Si l'on voit dans tous les pays se réaffirmer le rôle légitime de l'État, la question qui se pose est bien celle de l'après – et de la remise en cause ou non des fausses évidences que nous ont imposées trois décennies de néo-libéralisme dominant, en nous menant au bord du gouffre.



Pour citer cette analyse

Philippe Mahoux et Jean Blairon, « Confinement et champ politique », *Intermag.be*, RTA asbl, mai 2020, URL : www.intermag.be.